

**- CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2017 -
- COMPTE RENDU -**

PRESENTS :

Vincent LEDOUX – Chantal NYS - Rodrigue DESMET – Thérèse-Marie COUVREUR – Patrick BOSSUT – Annick CASTELEIN – Antonio DA SILVA – Michel PETILLON – Thibault TELLIER – Nathalie CARDON - Rose-Marie BUCHET – Fernando ROCHA - Jaquelina FONSECA - Laurent WINDELS – Claudine ZAHM – Xavier DUQUESNE – Réjane CASTEL – Franck GILME - Colette DEBEUF – Dany DELBECQUE – Claudie RIUS – Thierry MITTENAERE – Peggy ROBERT - Jonathan GLIBERT – Patrick VANDAMME – Eric ZAJDA

PROCURATION :

Anne THOREZ donne procuration à Michel PETILLON
Jean-Valéry MONVOISIN donne procuration à Laurent WINDELS
Louis COSYN donne procuration à Patrick BOSSUT
Mustapha GUIROUS donne procuration à Dany DELBECQUE
Alexandra COUSTY donne procuration Annick CASTELEIN
Jean-Luc WABANT donne procuration à Eric ZAJDA

ABSENTE :

Jeannique VANDEWIELE

EXCUSEE :

NEANT

SECRETAIRE :

Jonathan GLIBERT

Présentation de l'éphéméride

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 décembre 2016

1.01 - PERSONNEL MUNICIPAL – TABLEAU DES EFFECTIFS – ACTUALISATION

Après débat a été adoptée la délibération sur l'actualisation du tableau des effectifs du personnel municipal.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.02- LEVEE DE PRESCRIPTION QUADRIENNALE DE TROIS CREANCES DE LA CAISSE NATIONALE DES RETRAITES DES AGENTS DES COLLECTIVITES LOCALES (CNRACL)

Après débat a été adoptée la délibération sur la levée de prescription quadriennale de 3 créances de la CNRACL selon le détail ci-dessous :

AGENTS	ANNEES	MONTANT
1 ^{er} agent	En partie années 2009 à 2011	2.628,89 €
2 ^{eme} agent	En partie année 1985	22,62 €
3 ^{eme} agent	En partie années 1992 à 1995	5.398,63 €

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.03- BILAN DES OPERATIONS IMMOBILIERES REALISEES PAR LA COMMUNE EN 2016

Après débat a été adoptée la délibération sur le bilan des opérations immobilières effectuées en 2016 :

ACQUISITIONS MUNICIPALES				
DESIGNATION DU BIEN	CEDANT	MONTANT	DATE DE L'ACTE	OBJECTIF
Parcelle AX 167 (151, rue de Tourcoing)	ETAT	185.000,00 €	19/01/2016	Mouvement foncier entre la Ville et l'Etat
CESSIONS MUNICIPALES				
DESIGNATION DU BIEN	ACQUEREUR	MONTANT	DATE DE L'ACTE	OBJECTIF
Parcelle AX 167 (151, rue de Tourcoing)	SQUARE	185.000,00 €	13/09/2016	Vente d'un bien municipal en vue d'une opération d'aménagement (parking)
Parcelles AK 890 et AK891 (6, Place Jean Jaurès)	M. TOULEMONDE	98.000,00 €	02/03/2016	Vente d'un bien municipal suite à l'échéance de la convention d'occupation concernant ces parcelles

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.4- FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017 – MAINTIEN DES TAUX COMMUNAUX

Après débat a été adoptée la délibération sur le maintien des taux communaux.

TAXES	TAUX 2017
Taxe d'habitation (TH)	32,12 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)	31,02 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB)	52,39 %

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.05- EXERCICE 2017 - BUDGET PRIMITIF

Après débat a été adoptée la délibération sur le budget primitif 2017 qui s'équilibre à hauteur de 20 727 000 €.

Section de fonctionnement : 15 613 000 € - section d'investissement : 5 114 000 €

		DEPENSES	RECETTES
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
A – Vote	Crédits reportés au vote	15 613 000 €	15 613 000 €
B – Reports	Restes à réaliser de l'exercice 2016	0 €	0 €
	002 – Résultat de fonctionnement reporté	0 €	0 €
A + B	TOTAL de la section	15 613 000 €	15 613 000 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
A – Vote	Crédits proposés au vote (y compris le compte 1068)	5 114 000 €	5 114 000 €
B – Reports	Restes à réaliser de l'exercice 2016	0 €	0 €
	001 – Solde d'exécution d'investissement reporté	0 €	0 €
A + B	TOTAL de la section	5 114 000 €	5 114 000 €
TOTAL DU BUDGET 2017		20 727 000 €	20 727 000 €

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.06- ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE – CONVENTION DE FINANCEMENT DES OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC (OSP) AVEC LA SCIC KALEIDE – ACOMPTE PROVISIONNEL POUR L'ANNEE 2017 – AVENANT N°7 DE LA CONVENTION

Après débat a été adoptée la délibération sur le financement provisionnel de 520 000 € à la SCIC KALEIDE. Il a été donné autorisation à M. le Maire de signer l'avenant n° 7 à la convention de financement des Obligations de Service Public.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.07- RESTAURATION POUR PERSONNES AGEES – PORTAGE A DOMICILE ET RESTAURANT CONVIVAL – NOUVELLE CONVENTION ENTRE LA VILLE ET LE CCAS – DISPOSITIF APPLICABLE A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2017

Après débat a été adoptée la délibération sur les nouvelles modalités d'exécution du partenariat entre la Ville de Roncq et le CCAS au travers d'une nouvelle convention. Il a été donné autorisation à M. le Maire de signer cet acte.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.08- PISCINE MUNICIPALE – AJUSTEMENTS DE LA TARIFICATION

Après débat a été adoptée la délibération sur les ajustements de la tarification de la piscine municipale, avec prise d'effet dès le rendu exécutoire de la délibération.

DESIGNATION	TARIFS
Ecoles primaires et maternelles, publiques et privées de la commune	Gratuité
A.L.S.H. de la commune	Gratuité
Enfants de moins de 4 ans	Gratuité
Services de police, pompiers, maîtres nageurs	Gratuité
Groupes d'associations Roncquoises (uniquement durant les vacances scolaires, à raison d'une séance par année par association en accord avec le service des sports)	Gratuité
Accessoires nautiques	Gratuité
Etablissements secondaires, public ou privé, implantés sur Roncq	0.50 €
Demandeurs d'emploi Roncquois inscrits à Pôle Emploi	0.50 €
Personnes en situation d'handicap reconnues M.D.P.H. roncquoises ou extérieures de la commune	0.50 €
Etablissements roncquois ou extérieurs de la commune spécialisés dans l'accueil des personnes en situation d'handicap reconnues M.D.P.H (tarif individuel : mineurs, majeurs et accompagnateurs)	0.50 €
Enfants de 4 à 16 ans (inclus)	1.40 €

Ecoles extérieures à la commune (tarif individuel)	2.50 €
A.L.S.H. extérieurs à la commune	2.50 €
Enfants de 17 ans et adultes	2.70 €
Abonnement de 10 entrées enfants de moins de 17 ans	12.50 €
Abonnement de 10 entrées agents communaux de la ville de Roncq	12.50 €
Abonnement de 10 entrées adultes	24.50 €
Carte piscine famille de 20 entrées sans limite de validité	27.00 €
Abonnement de 10 leçons de natation enfant (entrées comprises)	46.00 €
Abonnement de 10 leçons de natation adulte (entrées comprises)	50.00 €
Abonnement de 10 séances d'aquagym, adultes (entrées comprises) y compris les séniors	50.00 €
Aqua-training (1 séance)	8.50 €
Abonnement de 5 séances d'aqua-training adultes (entrées comprises) y compris les séniors	40.00 €
Abonnement de 10 séances d'aqua-training adultes (entrées comprises) y compris les séniors	80.00 €
Carte « stage natation » 5 leçons - enfants	25.00 €

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.09- PARTENARIAT MUNICIPAL AVEC LES ASSOCIATIONS – SUBVENTIONNEMENT 2017 – 1^{ER} ACOMPTE ET VERSEMENT – CONVENTION CINEMA 2017-2018

Après débat a été adoptée la délibération sur la proposition de subventionnement 2017 – 1^{er} acompte ou versement. Il a été donné autorisation à M. le Maire de signer la nouvelle convention conclue pour la période 2017-2018 avec l'association dénommée « Cinéma Gérard Philippe ».

ASSOCIATIONS VILLE	2017	
	Rappel subventionnement 2016 ⁽¹⁾	PROPOSITION AVANCE
AMICALE DU PERSONNEL	5 000 €	3 000 € Avance en attente de rencontre
GYMNASTIQUE	15 407 €	8 000 € Avance en attente de rencontre
BLEUETS TWIRLING BATONS	3 955 €	2 000 € Avance en attente de rencontre
ULJAP	27 256 €	15 000 € Avance en attente de rencontre
LES FRANCS ARCHERS	1 235 €	500 € Avance en attente de rencontre
ESR FOOTBALL	48 581 € ⁽²⁾	10 000 € Avance en attente de rencontre
VOLLEY BALL	5 935 €	3 000 € Avance en attente de rencontre
JUDO CLUB	3 274 €	2 000 € Avance en attente de rencontre
USR NATATION	4 274 €	2 000 € Avance en attente de rencontre
BASKET BALL	11 000 €	3 000 € Avance en attente de rencontre
BMX CLUB DE RONCQ	6 824 €	2 000 € Avance en attente de rencontre
TENNIS CLUB	10 084 €	5 000 € Avance en attente de rencontre
	TOTAL I 142 825 €	55 500 €

⁽¹⁾ le subventionnement 2016 est composé de la subvention ordinaire + les frais de déplacement et formation 2015

⁽²⁾ le montant est décomposé comme suit : 20 000 € subvention ordinaire + 25 000 € subvention exceptionnelle + 3 581 € frais de déplacement et formation 2015

ASSOCIATIONS VILLE	2017	
	Rappel subventionnement 2016 convention 2014-2015-2016	SUBVENTION 2017 ⁽³⁾
CINEMA GERARD-PHILIPPE	46 000 €	46 000 €
	TOTALII	46 000 €
	TOTAL GENERAL (I+II)	101 500 €

⁽³⁾ conventionnement biennal (2017-2018) à conclure

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.10- VALORISATION D'ACTIFS MUNICIPAUX - CESSION DE L'IMMEUBLE 7BIS RUE HENRI BARBUSSE - DECLASSEMENT PREALABLE

Après débat, l'assemblée délibérante a émis avis favorable au déclassement de la parcelle AK 842.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.11 – MISE EN PLACE D'UNE CHARTE DE L'ARBRE SUR LE TERRITOIRE RONCQUOIS – POLITIQUE COMMUNE DE L'ARBRE ENTRE LES VILLES DE BONDUES-HALLUIN-MOUVAUX-NEUVILLE-EN-FERRAIN-RONCQ ET TOURCOING

Après débat a été adoptée la délibération sur les principes de la charte de l'Arbre du Tourquennois. Il a été acté la contribution active de la ville de Roncq aux actions suivantes : axe 4 : développer le patrimoine - Action 1 : créer une politique de renouvellement des arbres sur l'ensemble de la commune et l'axe 6 : communiquer et sensibiliser – Action 4 : créer des événements populaires autour de l'arbre. Il a été donné autorisation à M. le Maire de signer la charte de l'Arbre du territoire tourquennois.

-DELIBERATION ADOPTEE-

1.12- MISE EN ŒUVRE PAR LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE (MEL) D'UN PLAN D'ACTION CONCERTÉ POUR ACCOMPAGNER LES COMMUNES VERS LA RENOVATION ENERGETIQUE DE LEUR PATRIMOINE – MISE A DISPOSITION DU SERVICE DE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE PROPOSE PAR LA MEL – ADHESION AU DISPOSITIF

-POINT RETIRE DE L'ODRE DU JOUR-

1.13- CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES – OBSERVATIONS DEFINITIVES RELATIVES A L'EXAMEN DE LA GESTION DU STATIONNEMENT URBAIN DE LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE (MEL) – DEBAT DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport de la CRC n'a soulevé aucune observation de l'assemblée délibérante. Des remarques ont été apportées sur la restriction des places de stationnement lors de la construction d'immeubles ainsi que sur la volonté de créer un parking co-voiturage sur le territoire roncuois.

1.14- RAPPORT ANNUEL 2016 DE LA COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE

Le rapport annuel 2016 de la commission communale d'accessibilité n'a soulevé aucune observation de l'assemblée délibérante.

POINTS SUPPLEMENTAIRES

1.15- FUSION DE LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE (MEL) ET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES WEPPEES AU 1^{ER} JANVIER 2017 – COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES ET DE RECETTES (CLETC) – DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Après débat a été adoptée la délibération sur la nomination de Franck GILME en qualité de membre représentant du Conseil municipal au sein de la CLETC (désignation à main levée à l'unanimité).

-DELIBERATION ADOPTEE-

=> *Métropole Européenne de Lille (MEL) : rapport d'activité 2015.*

=> *Métropole Européenne de Lille (MEL) : rapport annuel 2015 sur le prix et qualité de l'eau et de l'assainissement.*

=> *Métropole Européenne de Lille (MEL) : rapport annuel 2015 sur le prix et qualité du service public d'élimination des déchets.*

=> *Arrêté/Décision du Maire pris par délégation du Conseil Municipal depuis sa dernière séance du 15 décembre 2016 : 24 (pas d'observation)*

Levée de séance à 20h50.
VL/FV/MV – le 10 février 2017